

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

MISSION D'EXPERT EN EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Direction Economie Circulaire / Service Consommation Responsable
Rédaction : Rafaëlle DESPLATS

Août 2026

Table des matières

Éléments de contexte.....	3
1. L'ADEME en bref	3
2. Glossaire.....	3
3. Contexte de l'étude	4
Les attentes de l'ADEME vis-à-vis des prestations à réaliser	6
4. Finalités et objectifs	6
5. Détail des prestations attendues.....	7
1. Objectif 1 : Prise de connaissance des travaux historiques et du cadrage préalable.....	7
2. Objectif 2 : Reprise, actualisation et/ou ajustement des supports proposés	8
3. Objectif 3 : Contribuer à la coordination avec l'animateur et assurer le rôle d'expertise environnementale attendu au sein des différents groupes.	8
4. Livrables	9
5. Expertises attendues	10
6. Organisation et pilotage de la prestation	11
1. Encadrement et suivi de la prestation.....	11
2. Calendrier de réalisation des prestations	11
7. Récapitulatif des prestations unitaires	12
Démarche environnementale mise en œuvre	13
Annexes	13

Éléments de contexte

1. L'ADEME en bref

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, gaspillage alimentaire, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

2. Glossaire

ACV : Analyse du Cycle de Vie

ACV-E : Analyse Environnementale du Cycle de Vie

ACV-S : Analyse Sociale du Cycle de Vie

BDR: Budget de Référence

BDRt: Budget de Référence en Transition

CNLE : Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

CREDOC : Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie

IRES : Institut de Recherches Economiques et Sociales

ADEME

DEPR: Direction Exécutive Prospective et Recherche

DEC : Direction Economie Circulaire

SCR : Service Consommation Responsable

SDST : Service Dynamiques de la Transition Juste

3. Contexte de l'étude

Historiquement, l'ONPES - *Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale* - aujourd'hui fusionné au sein du CNLE - *Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale* - avait engagé un travail visant à élaborer des « budgets de référence » en fonction de différentes configurations familiales et territoriales. Ce travail avait été réalisé conjointement par le CREDOC et l'IRES en s'inspirant des travaux pionniers menés dans ce domaine au Royaume-Uni et sous la supervision d'un comité de pilotage animé par l'ONPES.

La spécificité de ces travaux consistait à réunir à travers une démarche participative des groupes de citoyens afin d'établir **un consensus sur le contenu du panier de biens et services nécessaires aujourd'hui, en France, pour vivre décemment et être intégré socialement**¹. Les résultats des « focus group » étaient ensuite soumis aux avis d'experts² des différents domaines analysés avant d'être à nouveau examinés par des groupes de citoyens. Au terme de ce processus participatif et itératif, **le contenu du panier de biens et services était défini à la fois en termes quantitatifs** (nombre et durée de vie des biens et services) **et en termes qualitatifs** (qualité des biens et services, lieux d'achat), ce qui permettait – après valorisation (= traduction économique) de ce panier - d'aboutir à un budget minimum de référence, lequel variait bien sûr en fonction des configurations familiales et territoriales. 8 configurations familiales avaient ainsi été construites, testées dans les villes moyennes avant d'être retranscrites (et adaptées) en territoire rural ainsi qu'en métropole du Grand Paris³, soit un total de 25 configurations à l'origine.

A travers la construction de ces paniers/budgets de référence, les travaux du CNLE interrogent ainsi les notions de décence ("*[...] pour vivre décemment*") et d'inclusion sociale ("*[...]avoir la possibilité de participer à la vie sociale*") au prisme des valeurs et normes sociales actuelles ("*[...] aujourd'hui, en France*"). En revanche, les questions abordées dans le cadre de ces travaux restaient, à ce stade, indépendantes des enjeux environnementaux et de celles soulevées dans le cadre de la transition écologique. Un partenariat technique entre l'ADEME (mobilisant le SDST et le SCR) et le CNLE a ainsi permis d'enclencher un programme de travail visant l'articulation des dimensions sociales et environnementales avec pour objectif final de (ré)-interroger le mode même de satisfaction des besoins pour répondre à l'horizon d'une « vie décente » de l'étude du CNLE au regard des enjeux de la transition écologique. C'est l'enjeu du

¹ La définition retenue par les groupes de discussion est la suivante : « Ce budget doit permettre de disposer des ressources suffisantes, non seulement pour faire face aux nécessités de la vie quotidienne (se loger, se nourrir, avoir accès à la santé...) mais aussi avoir la possibilité de participer à la vie sociale ».

² A l'interface entre approche participative et normative, l'expertise mobilisée intervient tout au long du processus d'élaboration des budgets sur trois dimensions majeures : l'animation des groupes, l'accompagnement au consensus et la valorisation monétaire des paniers de biens et de services.

³ Le rapport initial de l'étude sur les villes moyennes est disponible sur https://onpes.gouv.fr/IMG/pdf/ONPES_CREDOC_RAPPORT_FINAL.pdf. Le rapport actualisé sur l'ensemble des territoires est disponible sur : <https://solidarites.gouv.fr/budgets-de-reference-budgets-decents-un-rapport-du-cnle-eclaire-sur-les-besoins-necessaires-pour-mener-une-vie-decente-definis-par-les-citoyens>

futur programme de travail sur 2027 qui aura pour vocation i/ l'actualisation des paniers de produits afin de refléter les évolutions structurelles des normes de consommations actuelles et ii/ la reconstruction des paniers pour établir des budgets de référence en transition.

Pour envisager ces travaux d'envergures soulevant de nombreux défis opérationnels, méthodologiques et conceptuels, différentes études ont d'ores et déjà été conduites et notamment :

- ⇒ Une étude de préfiguration quant à la construction de nouveaux Budgets de Référence en Transition (BdRt) posant les bases méthodologiques du programme de travail ADEME-CNLE 2027.
- ⇒ **Un travail complémentaire sur la place et le rôle de l'expertise dans le processus des Budgets de Référence en transition (BdRt) et sur lequel la présente mission s'appuiera pleinement** (cf. ci-après) : ce rapport, disponible en annexe, traite de l'enjeu spécifique de l'apport d'expertise scientifique intégré à l'étude des Budgets de Référence en Transition (BdRt). Outre une vision d'ensemble de la démarche qui consiste à articuler rigueur scientifique et délibération citoyenne, il offre un cadre méthodologique et pratique pour explorer, de manière collective et informée, les conditions d'une vie décente compatible avec la transition écologique. Des informations scientifiques ont été collectées pour fonder l'apport d'expertise : état des connaissances sur les grands enjeux environnementaux — changement climatique, érosion de la biodiversité, épuisement des ressources et impacts sur la santé humaine. Des modules d'expertise accessibles et mobilisables dans le processus participatif ont été développés et sont proposés avec plusieurs formats— conférences introductives, outils de discussion et de validation, jeux de cartes comparatifs, ateliers collectifs — afin de rendre les enjeux complexes compréhensibles, discutables et comparables. L'ensemble a été conçu pour outiller les participants sans orienter leurs choix, et pour leur permettre d'élaborer eux-mêmes des arbitrages éclairés entre dimensions économiques, sociales et environnementales. Ces éléments ont vocation à constituer une base factuelle pour nourrir les réflexions menées dans les groupes de participants. Ils devront être challengés et, si besoin, actualisés (cf. ci-après).
- ⇒ Enfin, un travail d'évaluation environnementale et sociale (ACVe et ACVs) des paniers de référence « originels » est actuellement en cours afin d'identifier les enjeux environnementaux et sociaux majeurs ainsi que les éléments contributeurs aux impacts (environnementaux et sociaux) et ce, pour chacune des 25 configurations. Les restitutions des analyses seront disponibles à l'échelle du panier (de façon globale) ainsi que par catégories et sous-catégories de produits d'ici la fin de l'année 2026. Les résultats seront rendus disponibles avant le démarrage de la présente prestation. A noter qu'une restructuration des tableaux Excel ayant servi de support à la construction des paniers avec les différents groupes a également été effectuée en vue de son utilisation dans une logique « ACV » et devra, autant que faire se peut, constituer le support à l'actualisation des BDR et à la reconstruction des BdR en Transition.

Les attentes de l'ADEME vis-à-vis des prestations à réaliser

4. Finalités et objectifs

En lien étroit avec le programme de travail ADEME-CNLE qui sera mené sur 2027, la présente mission consistera à « revêtir » un rôle d'expertise en matière d'évaluation environnementale, complémentaire à la démarche de reconstruction des budgets de référence en transition et ce, dans le respect de la posture attendue par l'ADEME et le CNLE qui constituera un enjeu central quant à la réussite du projet dans son ensemble.

Plus précisément, il s'agira, par étape, de :

- ⇒ **Objectif 1 :** Prendre connaissance de l'ensemble des travaux, études, supports, etc. déjà réalisés
- ⇒ **Objectif 2 :** S'approprier, actualiser et/ou ajuster les supports déjà proposés pour la mission d'expertise environnementale au regard notamment des résultats des travaux d'évaluation environnementale et sociale des BDR actuellement en cours de finalisation.
- ⇒ **Objectif 3 :** Assurer une bonne coordination avec les intervenants qui seront en charge de l'actualisation et la (re)construction des paniers et, bien entendu, intervenir en tant qu'expert lors de chacun des groupes (d'orientation, de discussion ou de validation le cas échéant) en partenariat avec l'animation mise en place et dans le respect de l'approche attendue par l'ADEME, des rôles respectifs attribués à l'animateur et à l'expert et, de façon plus générale, de la philosophie intrinsèque à ces travaux (approche non normative, etc...)



Toutes les prestations seront unitaires et feront donc l'objet de bons de commande dédiés et ce, en fonction des besoins et de l'avancée des travaux du programme pluriannuel ADEME-CNLE.

5. Détail des prestations attendues

1. Objectif 1 : Prise de connaissance des travaux historiques et du cadrage préalable

Le prestataire prendra connaissance en détail de l'ensemble des travaux nécessaires à sa mission et notamment de :

- ⇒ L'ensemble des livrables (méthode et résultats) relatifs à la construction des Budgets de Référence originaux par le CNLE ainsi que les travaux associés et notamment :
 - CNLE, 2022. « Les budgets de référence en milieu rural, en ville moyenne et en Métropole du Grand Paris. Nouvelles pistes pour l'inclusion sociale », coordonné par Michèle Lelièvre, 387 p.
 - CNLE, 2024. « Faire de la transition un levier de l'inclusion sociale. L'impact social de l'écologie », rapport et synthèse coordonnés par Nicolas Duvoux et Michèle Lelièvre, 318 p.
- ⇒ Des travaux précédemment menés dans le cadre du programme de travail pluriannuel ADEME-CNLE, à savoir :
 - ADEME, M. BLÉHAUT., S. VIGOUROUX., CRÉDOC, H. L'HUILLIER, Maison de l'Initiative, C. OLM, Vizget, 2024. Budgets de référence : quelles alternatives environnementales ? URL : <https://librairie.ademe.fr/7566-budgets-de-reference-queelles-alternatives-environnementales.html>
 - ADEME, THIRIOT S., CREDOC, ALBEROLA E. BLEHAUT M., SCOP OZON, L'HUILLIER Hélène, vizGet OLM C. 2024. Etablir des budgets de référence « en transition ». Cadrage et préfiguration méthodologique. 100 pages. URL : <https://librairie.ademe.fr/societe-et-politiques-publiques/7882-etablir-des-budgets-de-reference-en-transition-cadrage-et-prefiguration-methodologique.html>
 - ADEME, MONTES Q., 2025, « L'expertise scientifique dans les Budgets de Références en transition », 79 p. **A noter que ce travail constituera un socle clé sur lequel devra s'appuyer le prestataire pour réaliser ses différentes missions.** Outre le cheminement de la réflexion, la perspective et l'explicitation de l'approche attendue par l'ADEME et le CNLE, ce travail comprend également une large palette de supports déjà réalisés (jeux de cartes, conférences introductives, etc.) et que le prestataire devra être en capacité de s'approprier pleinement pour mieux les challenger et/ou les actualiser le cas échéant (cf. ci-après).

- ⇒ Les résultats détaillés des évaluations environnementales et sociales (ACV environnementales et sociales) des Budgets de Référence du CNLE (en cours).

Etant entendu que la prise de connaissance complète et aboutie des travaux constitue un prérequis incontournable de la mission, le prestataire dimensionnera son offre en conséquence (cf. bordereau des prix unitaires).

2. Objectif 2 : Reprise, actualisation et/ou ajustement des supports proposés

Dans un premier temps, le prestataire s'appuiera bien entendu sur les travaux préalablement menés et les supports déjà construits dans le cadre du rapport « l'expertise scientifique dans les budgets de référence en transition ». Il effectuera une relecture attentive et minutieuse des éléments et s'attachera, chaque fois que nécessaire, à actualiser/adapter/ajuster/etc. les supports nécessaires à la réalisation de la mission d'expertise au regard notamment :

- De sa lecture des enjeux environnementaux du secteur/produit/etc. considéré le cas échéant et de sa connaissance de la littérature récente en la matière.
- Des résultats des travaux d'évaluation environnementale et sociale des BdR.
- Des adaptations éventuellement nécessaires eu égard à ses échanges et à l'articulation de la présente mission avec les intervenants en charge de l'actualisation et la (re)construction des BdRt.
- Le prestataire pourrait ponctuellement être amené à créer d'éventuels supports. Il devra donc être à l'aise avec l'utilisation des différents outils idoines.

3. Objectif 3 : Contribuer à la coordination avec l'animateur et assurer le rôle d'expertise environnementale attendu au sein des différents groupes.

Pour mener à bien sa mission, le prestataire contribuera activement à la bonne coordination avec les intervenants en charge de l'actualisation et la (re)construction des BdRt et notamment avec la(les) personne(s) qui seront en charge de l'animation au sein de chacun des groupes. Il participera bien entendu en tant qu'expert, en présentiel chaque fois que nécessaire, à chacun des groupes d'échanges successifs. A titre informatif, une 60aine de groupes serait nécessaire à l'élaboration des BDR actualisés et en transition.

Un temps de partage et d'acculturation mutuelle sera requis de part et d'autre pour un pilotage cohérent et efficient de chaque groupe. Le prestataire pourra bien sûr être sollicité en amont pour répondre aux éventuelles questions complémentaires relatives aux enjeux environnementaux ainsi que pour organiser la répartition des rôles entre l'animateur et l'expert. En effet, au sein des différents groupes mobilisés pour l'élaboration des budgets de référence en transition, l'expert agira toujours aux côtés d'un animateur dont la mission sera de garantir le bon déroulement de la démarche participative. Cette co-présence établira une démarcation bien nette entre les 2 rôles complémentaires : l'expert veillera à porter des connaissances spécifiques sur les enjeux environnementaux. L'animateur, lui, sera le garant de la fidélité de la méthode des BDR et s'assurera que les échanges respectent la visée de construction collective d'un panier de biens et services correspondant à une vie décente. Si l'animateur est garant du processus et de la dynamique collective ; l'expert est garant de la qualité et de la justesse des informations mobilisées. **C'est la coordination de ces deux fonctions qui permettra d'assurer la continuité du débat et de préserver l'équilibre fondateur des BdR entre expertise citoyenne et expertise scientifique. Cette articulation exigera une coordination étroite entre expert et animateur tout au long du processus, en amont comme en aval de chaque séance.**

Ainsi, le respect de la posture de l'expert au sein de la démarche de reconstruction des budgets de référence en transition constituera un enjeu central quant à la réussite du projet dans son ensemble. En effet son approche devra être celle d'un soutien à la délibération et non celle d'un prescripteur. Il veillera à se positionner en tant que ressource disponible pour nourrir la réflexion collective sans l'imposer tout en maintenant une vigilance constante vis-à-vis du biais de prescription. Il est donc avant tout attendu du prestataire qu'il s'inscrive pleinement dans cette posture tout au long de la mission. **Son rôle restera toujours de nourrir le débat, jamais de le trancher.**

En outre, le prestataire pourra aussi être amené dans ce rôle d'expert des questions d'évaluation environnementale à fournir une aide et un support à l'utilisation (et le cas échéant, l'adaptation) de la base de données des BDR (restructurée pour répondre aux besoins de travaux d'ACV) afin d'offrir un support homogène et fiable dans la gestion « informatique » des items lors de la capitalisation des éléments au sein de chaque groupe.

4. Livrables

Les livrables seront définis au sein de chacun des Bons de Commandes. La prestation pourra ainsi conduire à la production de :

- ⇒ Comptes rendus de réunions préparatoires, de participation à des Copils, de points divers d'avancement et de coordination et bien sûr de chacun des groupes d'échanges ;
- ⇒ Des différents supports de communication qui auront été adaptés/actualisés ou éventuellement créés dans le cadre de sa mission d'expert ;
- ⇒ De notes de synthèse reflétant les éléments de la mission et notamment les enseignements tirés, propositions d'améliorations, rapports d'étonnements, etc. ;

- ⇒ **Une base de données Excel** comportant la capitalisation des résultats (= items et leurs descriptions) des paniers. L'ensemble sera rigoureusement accompagné d'une notice détaillée jointe au(x) fichier(s).

Par ailleurs, le prestataire veillera à garantir un haut niveau de qualité dans la rédaction des documents finaux et à respecter le chartage ADEME imposé (documents Word et diaporamas PowerPoint) qui lui sera transmis au démarrage de la prestation.

5. Expertises attendues

De façon générale, **un haut niveau de qualité est attendu** dans le cadre de cette prestation, tant en termes de connaissances relatives à l'évaluation environnementale et sociale qu'en matière de connaissance des différents impacts environnementaux des biens et services par secteur composant les paniers de produits.

L'ensemble des prestations attendues impliquent la mobilisation d'un corpus d'expertises spécifiques, à savoir :

- une **expertise avérée en matière d'évaluation environnementale et sociale** (profil senior) associée impérativement à **de solides connaissances (tant transversales que sectorielles) en matière d'impacts environnementaux de la production et la consommation française**. En effet, cette expertise transversale doit offrir au prestataire la vision générale et la prise de hauteur requise lui permettant i/ de disposer des éléments de langage relatifs à ces enjeux et notamment ceux portés par l'ADEME à travers ses « avis de l'ADEME » et ii/ d'être en capacité d'éclairer les principaux enjeux environnementaux tout autant relatifs à la mobilité, à l'alimentation ou encore aux différents biens manufacturés et ce, depuis les produits d'hygiène jusqu'au smartphone. Cette connaissance doit offrir au prestataire la capacité d'anticiper les besoins de « fast-checker » lui permettant de fournir une réponse adaptée et immédiate.
- **idéalement des compétences complémentaires en sociologie ou a minima une acculturation déjà existante en la matière et une bonne connaissance des approches méthodologiques utilisées dans le cadre de la construction des BdR originels sera particulièrement bienvenue.**

6. Organisation et pilotage de la prestation

1. Encadrement et suivi de la prestation

Une étroite participation entre les équipes du maître d'ouvrage et le prestataire est indispensable au bon déroulement des prestations et à la qualité des résultats.

L'ADEME sera étroitement associée aux différentes phases du travail.

Un chef de projet unique, responsable des prestations devant l'ADEME sera nommément identifié par le prestataire. Ce dernier présentera dans son offre l'organisation de l'équipe proposée et fournira une fiche de présentation et les CV pour chacun des membres. Le rôle des intervenants au sein de l'équipe sera clairement détaillé. Le prestataire fera en sorte dans un souci de cohérence et d'efficacité que la même équipe soit présente tout au long de la prestation. Si au cours de l'exécution du marché, il devait être procédé à un changement des intervenants, le prestataire devra obtenir l'accord de l'ADEME pour le choix des nouveaux intervenants proposés. Le prestataire prendra en charge la formation des nouveaux intervenants.

Pour l'ADEME, Rafaelle DESPLATS (Direction Economie Circulaire - Service Consommation Responsable) assurera le suivi de cette étude en partenariat avec Sarah THIRIOT (Direction Exécutive Prospective et Recherche – Service Dynamiques Sociales de la Transition).

Des points téléphoniques mensuels de suivi de l'avancement des travaux seront également programmés par le prestataire avec les référents ADEME en charge du suivi de cette étude.

Les réunions du comité de pilotage pourront être faites soit en physique dans les locaux de l'ADEME à Paris ou Angers et/ou par audio/visioconférence.

Les groupes d'échanges étant systématiquement réalisés en présentiel, le prestataire prévoira les modalités de déplacements ad hoc.

Le cas échéant, le prestataire rédigera les comptes-rendus détaillés des diverses réunions pour envoi dans un délai d'une semaine après ladite réunion aux participants pour modifications éventuelles, puis validation par l'ADEME.

2. Calendrier de réalisation des prestations

Le délai d'exécution maximal est de **48 mois** à compter de la date d'entrée en vigueur du marché.

7. Récapitulatif des prestations unitaires

	Coûts unitaires
Prise de connaissance des travaux, études et supports déjà existants – pour 1 journée	
Ajustement ou création d'un support de communication (ex. jeux de cartes, etc.) – pour 1 journée	
Réunion de coordination – pour 1/2 journée	
Mission d'expert – pour 1 groupe d'échanges	
Rédaction de documents (hors supports de communication) – pour 1 journée	
Reprise de la base de données des BDR – pour 1 journée	
Déplacements Paris (incluant l'hébergement le cas échéant) – pour 1 journée	
Déplacements Province (incluant l'hébergement le cas échéant) – pour 1 journée	

Démarche environnementale mise en œuvre

Le prestataire exposera la démarche et/ou les actions qui sont mises en place pour assurer une réduction des impacts négatifs sur l'environnement et sur la santé des personnes de la prestation dans le cadre de ce marché. Les éléments avancés pour répondre à cette exigence environnementale devront être liés à l'objet du marché et devront être étayés par des éléments probatoires ;

et plus particulièrement :

Pour les échanges numériques :

Le prestataire exposera la façon dont il a intégré le volet numérique responsable dans le cadre de l'exécution de prestation (exemple : nombre de destinataire des mails réduit, etc.)

Informations : <https://ecoresponsable.numerique.gouv.fr/docs/2022/guide-de-bonnes-pratiques-numerique-responsable-version-beta.pdf>

Pour la mobilité :

Le prestataire démontrera que ses déplacements aux réunions avec l'ADEME ou pour se rendre aux réunions objet de la présente mission seront réalisés en priorité en transports collectifs terrestres (train, bus...) ou transports doux.

Pour le papier et les impressions :

Le prestataire apportera des garanties sur : la nature du papier utilisé (papier recyclé) ; les paramètres d'impression (systématisation de l'impression recto-verso, impression en mode brouillon pour les docs provisoires...) ; l'usage et la gestion des cartouches d'encre (impression noir et blanc privilégiée, cartouche recyclée...) ; la performance énergétique des matériels utilisés, etc.

Pour développer son argumentaire, il pourra s'inspirer des pratiques éco-responsables auxquelles l'ADEME adhère.

(<https://presse.ademe.fr/2018/12/pratiques-ecoresponsables-lademe-rejoint-le-reseau-de-partenaires-decofrugal.html>)

Annexes

ADEME, MONTES Q., 2025, « L'expertise scientifique dans les Budgets de Références en transition », 79 p